

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE

EQUIPEMENT : EAJE

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture

Fonction : Auxiliaire de puériculture (F/H)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2021

Date prise de fonction : 1^{er} janvier 2022

Sous la responsabilité du/de la Directeur-riche de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, et en étroite collaboration avec l'équipe, l'Auxiliaire de Puériculture sera principalement chargé-e de :

FINALITES :

- Assurer le bien-être et la sécurité physique et affective des enfants accueillis tout en favorisant leur autonomie et leur éveil ;
- Favoriser le développement psychomoteur et affectif des enfants en mettant en œuvre des activités ;
- Contribuer à établir et maintenir une relation de confiance avec la famille.

ACTIVITES :

Accueil des enfants et de leur famille :

- Recueillir, avec attention, les informations relatives aux enfants dans un souci de continuité maison/crèche ;
- Se rendre disponible le soir pour retransmettre le déroulement de la journée à l'adulte ;
- S'inscrire dans la démarche de coéducation parents/professionnel-le-s de la structure.

Soins quotidiens des enfants :

- Organiser le temps de repas des enfants dans le calme et la convivialité, en respectant leur autonomie ;
- Assurer le couchage des enfants ou un temps de repos dans le respect de leur rythme ;
- Assurer les changes réguliers de l'enfant et participer à l'apprentissage de la propreté.

Éveil des enfants :

- Dans le cadre de l'organisation de la structure et du projet pédagogique, proposer, organiser, animer quotidiennement des activités adaptées à l'âge des enfants accueillis dans la structure ou à l'extérieur ;
- Alternier la mise en place de temps d'activités organisés et des jeux libres ;
- Sortir régulièrement les enfants en veillant à leur sécurité, leur confort et leur éveil.

Santé / Sécurité / Prévention :

- Exercer une surveillance continue auprès des enfants et veiller au bon état du matériel et des locaux ;
- Repérer les signes inhabituels de mal-être dans le comportement des enfants et alerter la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte. Pour tout traitement médical des enfants, prévenir la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte selon le protocole médical en vigueur.

Participation à la vie de la structure

- Transmettre oralement et par écrit des consignes et informations concernant les enfants à ses collègues ;
- Participer aux réunions d'équipe, journées pédagogiques et concertations, à la demande de la direction ;

- S'impliquer activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Participer aux moments festifs organisés par la structure.

COMPETENCES :

- Connaître le développement physique, moteur et affectif de l'enfant ;
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Connaître les bases de la diététique ;
- Prendre en charge et animer un groupe d'enfants ;
- Respecter les rythmes physiologiques des enfants ;
- Pratiquer les gestes de premiers secours ;
- Aptitude au travail d'équipe.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Appartenir au cadre d'emploi des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ;
- **Être titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.**

Candidature à adresser, par courrier électronique, à service.recrutement-rh@ccas-grenoble.fr avec pour objet « candidature APU + nom équipement ou n° de poste »

Détail des postes - APU

ÉQUIPEMENT	POSTE	%	INFORMATION POSTE
<p>EAJE MARIE CURIE / EAJE MUTUALITE <i>Accueil collectif</i> 33 bis rue Joseph Chanrion / 5 place Jean Moulin Capacité d'accueil : 66 places / 20 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 / Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (le mercredi 8h-13h) Resp : Bernadette BONATO N° 04 76 42 58 13</p>	20360/20361	100% (50+50)	<p><i>Pour toutes informations complémentaires relatives à ces postes, vous pouvez contacter directement les responsables concerné-e-s</i></p>
<p>EAJE MUTUALITE <i>Accueil collectif</i> 5 place Jean Moulin Capacité d'accueil : 20 places Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (le mercredi 8h-13h) Resp : Nadia BEKKAL N° 04 76 42 42 75</p>	22890	100%	
<p>EAJE MALHERBE <i>Accueil collectif</i> 49 avenue Marcellin Berthelot Capacité d'accueil : 65 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 Resp : Lucile ROUMEZIN N° 04 76 25 54 38</p>	20540 20750	100%	
<p>EAJE ANTHOARD <i>Accueil collectif</i> 10 rue Anthoard Capacité d'accueil : 66 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h Resp : Corinne BLANC CHATELET N° 04 76 96 33 13</p>	20050	50%	

<p>EAJE VIEUX TEMPLE <i>Accueil collectif</i> 2 rue du Vieux Temple Capacité d'accueil : 72 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 <i>Resp : Carole Rocchietti</i> <i>N° 04 76 51 75 03</i></p>	<p>25360 25390</p>	<p>100%</p>	<p><i>Pour toutes informations complémentaires relatives à ces postes, vous pouvez contacter directement les responsables concerné-e-s</i></p>
<p>EAJE ANATOLE FRANCE <i>Accueil collectif et familial</i> 25 Bis rue Anatole France Capacité d'accueil : 100 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h <i>Resp : Julien MAURICE</i> <i>N° 04 76 48 06 01</i></p>	<p>21440</p>	<p>100%</p>	
<p>EAJE ARMAND <i>Accueil collectif</i> 22 rue Henri Debraye Capacité d'accueil : 30 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 <i>Resp : Brigitte FELDIS</i> <i>N° 04 76 44 61 78</i></p>	<p>24640</p>	<p>100%</p>	
<p>EAJE LA CHRYSALIDE <i>Accueil collectif et familial</i> 3 rue Henri Ding Capacité d'accueil : 63 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h <i>Resp : Véronique MACIA</i> <i>N° 04 76 40 76 77</i></p>	<p>21170</p>	<p>100%</p>	

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE

EQUIPEMENT : EAJE (POSTE SECTORISE)

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture

Fonction : Auxiliaire de puériculture (F/H) sectorisé-e

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2021

Date prise de fonction : 1^{er} janvier 2022

CONTEXTE:

Les professionnel.les sectorisé.es sont affecté.es à un, deux (exceptionnellement trois) EAJE. Ils.elles ont pour mission de remplacer les absences prévisibles (CA, formation, etc...) et si besoin les arrêts maladie (inférieur à 1 mois) dans l'attente de la mise en place d'un remplacement pérenne par le service Tempo.

Administrativement ils.elles sont rattaché.es à une structure dont le.la responsable est leur supérieur.e hiérarchique.

Ces professionnel.les font partie intégrante de l'équipe de l'EAJE à laquelle ils.elles sont rattaché.es. Ils.elles participent à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement ainsi qu'à la vie quotidienne de la structure.

Sous la responsabilité du-de la Responsable de l'Équipement, l'Auxiliaire de Puériculture sera principalement chargé-e de :

FINALITES :

- Assurer le bien-être et la sécurité physique et affective des enfants accueillis tout en favorisant leur autonomie et leur éveil ;
- Favoriser le développement psychomoteur et affectif des enfants en mettant en œuvre des activités ;
- Contribuer à établir et maintenir une relation de confiance avec la famille.

ACTIVITES :

Accueil des enfants et de leur famille :

- Recueillir, avec attention, les informations relatives aux enfants dans un souci de continuité maison/crèche ;
- Se rendre disponible le soir pour retransmettre le déroulement de la journée à l'adulte ;
- S'inscrire dans la démarche de coéducation parents/professionnels de la structure.

Soins quotidiens des enfants :

- Organiser le temps de repas des enfants dans le calme et la convivialité, en respectant leur autonomie ;
- Assurer le couchage des enfants ou un temps de repos dans le respect de leur rythme ;
- Assurer les changes réguliers de l'enfant et participer à l'apprentissage de la propreté.

Éveil des enfants :

- Dans le cadre de l'organisation de la structure et du projet pédagogique, proposer, organiser, animer quotidiennement des activités adaptées à l'âge des enfants accueillis dans la structure ou à l'extérieur ;
- Alternier la mise en place de temps d'activités organisés et des jeux libres ;
- Sortir régulièrement les enfants en veillant à leur sécurité, leur confort et leur éveil.

Santé / Sécurité / Prévention :

- Exercer une surveillance continue auprès des enfants et veiller au bon état du matériel et des locaux ;
- Repérer les signes inhabituels de mal être dans le comportement des enfants et alerter la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte. Pour tout traitement médical des enfants, prévenir la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte selon le protocole médical en vigueur.

Participation à la vie de la structure

- Transmettre oralement et par écrit des consignes et informations concernant les enfants à ses collègues ;
- Participer aux réunions d'équipe, journées pédagogiques et concertations, à la demande de la direction ;
- S'impliquer activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Participer aux moments festifs organisés par la structure.

COMPETENCES :

- Connaître le développement physique, moteur et affectif de l'enfant ;
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Connaître les bases de la diététique ;
- Prendre en charge et animer un groupe d'enfants ;
- Respecter les rythmes physiologiques des enfants ;
- Repérer les modifications de comportement de l'enfant ;
- Pratiquer les gestes de premiers secours ;
- Aptitude au travail d'équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaires de travail : ceux de la personne remplacée sauf contrainte particulière, sur l'amplitude d'ouverture des EAJE de Grenoble. Modification possible en fonction des nécessités de service.

Mobilité géographique sur 2 ou 3 équipements, voire ponctuellement sur l'ensemble de la Ville.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Appartenir au cadre d'emploi des Auxiliaires de Puériculture ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ;
- **Détenir le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.**

Candidature à adresser, par courrier électronique, à service.recrutement-rh@ccas-grenoble.fr avec pour objet « candidature APU secto + nom équipement ou n° de poste »

Détail des postes – APU Secto

ÉQUIPEMENT	POSTE	%	REUNION COLLECTIVE
<p>EAJE EAUX CLAIRES <i>Accueil collectif</i> 39 rue André Rivoire Capacité d'accueil : 20 places Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h & le mercredi de 8h à 13h</p> <p><i>Resp : Myriam RIVOIRE</i> N° 04 76 48 46 79</p>	23300	100 %	<p><i>Pour toutes informations complémentaires relatives à ces postes, vous pouvez contacter directement les responsables concerné-e-s</i></p>
<p>EAJE VILLENEUVE <i>Accueil collectif</i> 123 Galerie de l'Arlequin Capacité d'accueil : 65 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00</p> <p><i>Resp : Mathieu ROUCHOUZE</i> N° 04 76 40 76 77</p>	24560	100%	
<p>EAJE CHARREL <i>Accueil collectif et familial</i> 20 bis rue Charrel Capacité d'accueil : 53 places Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h</p> <p><i>Resp : Claire CHEVRIER</i> N° 04 76 48 97 28</p>	23310	100%	

